Description de deux Lézards nouveaux, des genres Hemidactylus *et* Mabuia, *provenant d'Afrique Orientale (Missions Alluaud et Jeannel)*,

par M. F. Angel.

Hemidactylus Alluaudi nov. sp.

Tête oviforme, notablement plus large que le cou. Museau plus long que la distance comprise entre le bord postérieur de l'œil et le bord antérieur de l'ouverture de l'oreille. Le diamètre de l'œil est compris une fois et un tiers dans la longueur du museau. Dessus de la tête, plat; la région médiane pré-orbitaire légèrement concave. Ouverture de l'oreille, petite, arrondie; son diamètre représentant à peine le tiers de celui de l'œil. Doigts modérés, peu dilatés, libres, l'interne bien développé; 7 lamelles sous les doigts internes, 9 ou 10 sous les médians. Tête couverte, sur l'occiput, de granules parsemés de tubercules convexes agrandis et carénés. Sur le museau, entre les yeux et la rostrale, les scutelles sont lisses, juxtaposées, régulières et aussi grandes ou plus grandes que les tubercules de la région occipitale. Rostrale plus large que haute, présentant une fente à sa partie supérieure. Narine percée entre la rostrale, la première labiale et quatre ou cinq petites écailles. En arrière de la rostrale, une paire d'internasales légèrement agrandies. Sept ou huit labiales supérieures, les quatre premières très grandes; cinq labiales inférieures. Plaque symphysiale triangulaire, aussi longue que large, séparant en arrière la paire interne des plaques gulaires, qui sont plus grandes que les autres. Régions dorsale et dorso-latérale couvertes exclusivement d'écailles grandes et petites, les plus grandes étant seules carénées Aucune de ces pièces d'écaillure ne forme de tubercule ou de granule. La région vertébrale, sur le tiers antérieur du dos, présente une bande de petites écailles, différentes des autres, en dimension; en arrière d'elles, les écailles sont plus grandes et forment une légère carène médio-dorsale. Les plus grandes écailles dorsales forment 7 ou 8 séries longitudinales (plus ou moins régulières) de chaque côté de la ligne médiane. Écailles ventrales lisses, imbriquées, un peu moins grandes que les plus grandes dorsales. La face supérieure des bras et le côté interne de l'avant-bras sont recouverts d'écailles dont le bord libre forme une fine denticulation. Pas de pores pré-anaux ou

fémoraux. Queue régénérée; sa base, intacte, montre, au-dessus, l'écaillure hétérogène de la région dorsale voisine.

Coloration. — Au-dessus, gris-clair rosé, légèrement taché de brun. Cette teinte forme de petites barres transversales, très irrégulières, sur le dos. Sur l'occiput, deux barres croisées forment un X peu régulier. Chaque labiale supérieure et inférieure est pigmentée de brun, au centre, avec les bords plus clairs. En plus des taches brunes les plus foncées, le fond clair présente sur toutes les régions supérieures, un pointillé sombre très fin et serré.

Longueur totale : 87 millimètres.

Un exemplaire ♀ de Bura (alt. 1,050 m.) [Wa-Taïta]. Afrique Orientale anglaise. Janvier 1904. Alluaud.

Affinités. — Cette espèce est voisine de *H. tropidolepis* Mocquard[1] et et de *H. squamulatus* Tornier[2]. Les principaux caractères différentiels sont les suivants :

Dans *H. tropidolepis* et *H. squamulatus,* toutes les écailles dorsales et dorso-latérales sont carénées; sur *H. Alluaudi,* les grandes écailles sont seules surmontées d'une carène, toutes les autres en sont dépourvues. Les lamelles sous-digitales sont plus nombreuses aux orteils médians de *H. Alluaudi* que chez *H. tropidolepis* (leur nombre n'est pas indiqué dans la description de *H. squamulatus.* La situation des plaques gulaires, le nombre des labiales inférieures et la coloration apportent aussi des caractères différentiels.

Mabuia Jeanneli nov. sp.

Museau modérément allongé, un peu plus long que le diamètre longitudinal de l'orbite. Paupière inférieure avec un disque transparent non divisé. Narine située au-dessus de la verticale de la suture de la rostrale et de la première labiale. Une postnasale. Loréale antérieure en contact avec la deuxième labiale supérieure. Supra-nasales en contact derrière la rostrale. Deux fronto-nasales formant une suture médiane. Trois pré-frontales, dont la médiane est plus petite que chacune des latérales, séparent largement les fronto-nasales de la frontale. Celle-ci, aussi longue que sa distance du bout du museau, est plus courte que les fronto-pariétales et inter-pariétale ensemble; elle est en contact, largement avec la seconde sus-oculaire, étroitement avec la troisième. Quatre supra-ciliaires, la seconde la plus grande. Fronto-pariétales distinctes, plus petites que l'inter-pariétale. Cette plaque sépare complètement les pariétales. Une paire de nuchales. Six ou

[1] Mocquard, *Mém. Soc. Philomat. Paris*, 1888, p. 113.
[2] Tornier, *Die Thierwelt Ost. Afr.*, Lief III., Rept., p. 10.

sept labiales supérieures; la plaque sous-oculaire, allongée, est bien séparée de la lèvre par les labiales. Orifice tympanique modéré, ovalaire, légèrement oblique vers l'arrière, avec deux ou trois écailles peu saillantes sur son bord antérieur. Écailles dorsales et latérales fortement tri-carénées; les temporales et celles qui suivent les nuchales, au moins quinque-carénées; 32 écailles entourant le milieu du corps.

Le membre postérieur, porté en avant, atteint la région du poignet lorsque le membre antérieur est étendu vers l'arrière. Les soles montrent des écailles fortement épineuses ainsi que les lamelles sous-digitales qui présentent une carène médiane. La queue comprend environ une fois et un tiers la longueur du bout du museau à l'anus.

Coloration (en alcool). — Brun noirâtre, au-dessus, avec, sur la tête, des taches jaune d'ocre, marquant chacune des plaques, comme pour en accuser la disposition; sur le tronc, trois bandes longitudinales, de la même teinte jaune que sur la tête, se disposent en une médiane et une de chaque côté; sur un exemplaire, la ligne vertébrale forme une boucle en avant, sur la région nuchale; sur l'autre individu, cette boucle est moins visible. Chacune des bandes latérales commence sur la partie sus-oculaire postérieure. Entre ces trois lignes, court une série de petits points. Sur les côtés, la teinte sombre est parsemée de petites taches ou ocelles blanches ou bleutées. Les bandes dorsales se poursuivent sur la partie antérieure de la queue et se dissocient ensuite en points ou taches. La face supérieure des membres et des doigts est tachée de clair. Les plaques labiales, supérieures et inférieures, ont leurs sutures, noires. Les faces inférieures sont bleutées, avec taches formant des lignes longitudinales plus ou moins étendues, ou encore des macules disposées sans régularité.

Longueur du museau à l'anus : 44 millimètres (queue manquante). Deux exemplaires provenant des prairies alpines du Mont Kinangop (alt. 3,100 mètres). Chaîne de l'Aberdare. Afrique orientale anglaise. 19 février 1912. Alluaud et Jeannel.

La disposition très particulière et parfaitement identique, sur deux exemplaires, de 2 fronto-nasales et de 3 pré-frontales, suffit à distinguer cette espèce de toutes les autres.